

# ***LA RUN & FUN VIRTUEL***

## **CHARTE DE BONNE CONDUITE**

Cette charte de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course dans les meilleures conditions compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

Chaque participant à l'opération « Run & Fun Virtuel » s'engage à :

- Respecter les règles de confinement en vigueur dans le lieu où le participant réalise sa course (arrêtés municipaux...)
- Ne pas courir sur des zones fermées au public et respecter les différentes tranches horaires autorisées.
- Courir ou marcher en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières.
- Respecter le code de la route.
- Être en bonne forme physique et avoir l'habitude d'effectuer de la marche ou de la course sur la distance choisie.
- Ne pas courir ou marcher si vous présentez des symptômes du Covid-19 au moment de l'opération et ou dans les 15 jours qui la précède.
- Courir sous sa propre responsabilité. L'opération « Run & Fun virtuel » est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive.
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'évènement « Run & Fun Virtuel » en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.

